

# ENGAGEMENT – Inscription en 1<sup>ère</sup>

## Dossier n° 1 ...

*A compléter accompagné d'un chèque de 150 €  
libellé à l'ordre du Lycée Saint-Pierre Chanel*

### **1) CONFIRMATION DE DEMANDE D'INSCRIPTION**

M. et/ou Mme \_\_\_\_\_ confirme(nt) la demande d'inscription de leur (son) enfant \_\_\_\_\_ en classe de Première à compter de la rentrée de septembre 2025 en versant la somme de 150 euros à l'Etablissement.

### **2) ENGAGEMENTS RESPECTIFS**

Le Lycée SAINT-PIERRE CHANEL, représenté par M. STEIMETZ, Chef d'Etablissement, s'engage à assurer au mieux la scolarisation de l'élève.

En contrepartie, M. et/ou Mme \_\_\_\_\_ s'engage(nt) à acquitter la contribution familiale ainsi que, le cas échéant, les frais de demi-pension dont les montants actuels figurent sur la circulaire de renseignements datée du 16 décembre 2024.

### **3) CONTRIBUTION FAMILIALE**

La contribution familiale sera diminuée de la somme de 150 euros, versée lors du dépôt du dossier d'inscription.

Cette somme de 150 euros ne sera pas remboursée en cas de désistement, sauf raison de force majeure reconnue par la Direction.

### **4) CONDITIONS PARTICULIERES**

L'inscription définitive de l'élève dans l'Etablissement peut être remise en cause pour les deux motifs suivants :

- Le dossier d'inscription demeure incomplet.
- Les bulletins trimestriels laissent apparaître des remarques négatives concernant le comportement.

**Le(s) parent(s) ou tuteur(s) déclare(nt) avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur et le projet d'établissement qui lui ont été remis avec le formulaire d'inscription.**

Date et **signature obligatoire des deux responsables légaux**  
précédée de la mention « ***Lu et approuvé*** » :

<i>Responsable légal 1 :</i>	<i>Responsable légal 2 :</i>
------------------------------	------------------------------